

Élections municipales à l'horizon!

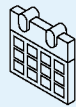


Êtes-vous sur la liste électorale ?

La plupart des personnes sont bien inscrites sur la liste électorale à l'adresse de leur domicile et n'ont aucune démarche à faire.

Pour vous en assurer, vous pouvez vérifier votre inscription auprès de votre municipalité.

Le jour des élections, vous ne pourrez pas vous inscrire ni faire de changement.



Où et quand pourrez-vous voter ?

Vote par anticipation :

Le dimanche 26 octobre entre 12 h et 20 h.

Jour des élections :

Le dimanche 2 novembre entre 10 h et 20 h.

Dans certaines municipalités, il y a d'autres jours de vote. Pour connaître l'adresse de votre lieu de vote, vérifiez auprès de votre municipalité.



Que devez-vous apporter pour voter ?

Les pièces d'identité suivantes sont acceptées :

- Carte d'assurance maladie
- Permis de conduire
- Passeport canadien
- Certificat de statut d'Indien
- Carte d'identité des Forces canadiennes

1 888 353-2846

www.electionsquebec.qc.ca



Les huîtres sont arrivées

chez votre poissonnier



Marché IGA Famille Piché
2635, boul. du Curé-Labelle - Prévost
450-224-4575

IGA
Famille Piché *extra*
On s'y connaît!